



RENTES GENEVOISES
1849

COMPTES ANNUELS 2024

BILAN

	Notes	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Actif			
Placements			
Disponible		70 828 551	116 504 602
Créances cotées		663 127 742	663 006 748
Créances non cotées	32	606 330 759	525 862 853
Immobilier	10	622 613 546	620 066 264
Actions		391 146 636	326 322 178
Placements alternatifs	9	166 915 551	127 256 687
Total Placements	8	2 520 962 785	2 379 019 331
Comptes de régularisation actif			
Intérêts courus	13	3 653 385	3 505 640
Impôts anticipés à récupérer		2 537 676	2 021 548
Autres actifs transitoires	13	771 223	51 357
Total Comptes de régularisation actif		6 962 284	5 578 545
Autres actifs			
Autres créances	14	2 192 819	1 883 919
Immobilisations corporelles et incorporelles	14	355 802	598 335
Total Autres actifs		2 548 621	2 482 254
Total de l'Actif		2 530 473 690	2 387 080 130

	Notes	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Passif			
Dettes			
Dettes à court terme sur l'activité Assurance		11 293 865	15 728 419
Autres dettes à court terme		938 252	473 705
Dépôt de la réassurance à long terme	1, 3	46 806 161	47 413 050
Total Dettes		59 038 278	63 615 173
Comptes de régularisation passif	15	1 758 763	11 037 161
Provisions non techniques	16	426 556	446 682
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2	877 927 389	875 248 179
Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie	2	621 175 880	616 651 477
Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation	2	608 475 092	540 190 971
Total Capitaux de prévoyance	2	2 107 578 361	2 032 090 627
Provision de longévité	17	11 154 754	19 041 847
Provision pour renforcement des bases techniques	18	10 811 685	11 426 316
Provision pour complément d'excédents	19	2 600 000	2 069 884
Provision pour bonus d'intérêts	20	645 526	645 526
Provision pour revalorisation des rentes	21	13 491 495	6 200 000
Total Provisions techniques		38 703 460	39 383 573
Total Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		2 146 281 821	2 071 474 200
Réserve de fluctuation de valeur	7	306 562 147	220 315 547
Situation des Fonds			
Fonds affectés		2 959 693	2 959 693
Fonds d'excédents	22	13 446 432	17 231 012
Excédent en début de période		-	663
Résultat de l'exercice		-	-
Excédent en fin de période		16 406 125	20 191 368
Total du Passif		2 530 473 690	2 387 080 130

COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2024 CHF	2023 CHF
Produits Assurance			
Primes Domaine de l'assurance sur la vie			
Primes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		90 140 136	89 308 642
Primes Autres assurances sur la vie		35 194 127	24 551 054
Primes Opérations de capitalisation		103 444 235	105 146 724
Total Primes Domaine de l'assurance sur la vie		228 778 498	219 006 420
Frais prélevés aux assurés		11 520 784	11 239 495
Gains (pertes) techniques	24	(1 135 120)	92 329
Total Produits Assurance		239 164 162	230 338 243
Charges Assurance			
Prestations Assurance			
Rentes Domaine de l'assurance sur la vie			
Rentes Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		(35 057 759)	(35 102 266)
Rentes Autres assurances sur la vie		(30 416 126)	(31 341 233)
Rentes Opérations de capitalisation		(36 532 097)	(32 862 197)
Total Rentes Domaine de l'assurance sur la vie		(102 005 982)	(99 305 696)
Prestations en capital et Prestations de sortie Domaine de l'assurance sur la vie			
Prestations en capital et Prestations de sortie Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2	(71 084 866)	(79 877 872)
Prestations en capital Autres assurances sur la vie	2	(12 991 022)	(15 365 576)
Prestations en capital Opérations de capitalisation	2	(1 455 548)	(519 385)
Total Prestations en capital et Prestations de sortie Domaine de l'assurance sur la vie		(85 531 436)	(95 762 833)
Total Prestations Assurance		(187 537 418)	(195 068 529)

	Notes	2024 CHF	2023 CHF
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie			
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		16 002 489	25 842 972
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie		8 213 021	21 944 400
Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation		(65 554 400)	(71 843 464)
(Attribution) dissolution Provision pour renforcement des bases techniques	18	(1 000 000)	-
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		(42 338 890)	(24 056 092)
Dissolution (constitution) Provisions techniques		(8 579)	(195 585)
Total Dissolution (constitution) Capitaux de prévoyance et Provisions techniques		(42 347 469)	(24 251 677)
Autres charges directes liées à l'activité Assurance	25	(4 629 040)	(5 920 504)
Total Charges Assurance		(234 513 927)	(225 240 709)
Résultat net Réassurance	26	952 178	506 154
Résultat de l'activité Assurance (hors Rémunération Capitaux de prévoyance)		5 602 413	5 603 687
Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie			
Rémunération Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2	(9 912 666)	(10 148 949)
Rémunération Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie	2	(12 221 429)	(12 246 436)
Rémunération Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation	2	(5 522 156)	(5 044 377)
Total Rémunération Capitaux de prévoyance Domaine de l'assurance sur la vie		(27 656 251)	(27 439 762)
Résultat net de l'activité Assurance		(22 053 838)	(21 836 074)

	Notes	2024 CHF	2023 CHF
Placements			
Résultat Disponible	12	286 979	159 002
Résultat Créances cotées	12	24 066 341	41 556 663
Résultat Créances non cotées	12	23 930 136	25 846 726
Résultat Immobilier	12, 23	20 766 261	22 889 625
Résultat Actions	12	43 959 352	16 474 775
Résultat Placements alternatifs	12	18 300 466	13 449 402
Résultat net Placements		131 309 535	120 376 194
Autres produits (charges)			
Produits (charges) extraordinaires		(827 325)	(359 242)
Produits (charges) exercices antérieurs		(57 964)	(20 781)
Total Autres produits (charges)		(885 289)	(380 023)
Frais de fonctionnement			
Personnel		(8 388 890)	(7 596 588)
Honoraires du Conseil d'administration		(180 340)	(163 838)
Loyer & charges		(1 030 412)	(948 910)
Frais de bureau		(542 285)	(516 725)
Amortissements	14	(302 063)	(255 421)
Informatique	23	(1 918 223)	(1 993 961)
Honoraires		(421 267)	(361 026)
Communication externe		(2 315 792)	(1 861 709)
Gouvernance		(1 883 726)	(1 842 576)
Total Frais de fonctionnement		(16 982 998)	(15 540 755)
Excédent (insuffisance) de produits avant dotation (utilisation) aux réserves		91 387 410	82 619 341
(Attribution) dissolution Réserve de fluctuation de valeur	7	(86 245 937)	(69 412 833)
Résultat net à disposition pour la distribution des excédents		5 141 473	13 206 509
Résultat Fonds affectés		(141 473)	-
Attribution Fonds d'excédents	22	(5 000 000)	(13 206 509)
Solde reporté à nouveau		-	-

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

	2024 CHF	2023 CHF
I. Flux non monétaires		
Résultat net après attributions	-	-
Charges et produits non monétaires de l'exercice		
Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs mobilières	(143 282 923)	(93 549 177)
Plus-values et moins-values non réalisées sur conversion de change	(18 859 826)	21 621 378
Plus-values et moins-values non réalisées sur valeurs immobilières	1 375 504	(4 432 331)
Amortissement Immobilisations corporelles et incorporelles	302 063	255 421
Attribution Capitaux de prévoyance	75 487 735	51 353 470
Attribution Provision de longévité	8 579	195 585
Utilisation Provision de longévité	(7 895 672)	-
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	(1 614 631)	(1 679 339)
Attribution Provision pour renforcement des bases techniques	1 000 000	-
Utilisation Provision pour complément d'excédents	(962 969)	(830 116)
Attribution Provision pour complément d'excédents	1 493 085	-
Attribution Provision pour revalorisation des rentes	7 291 495	-
Dissolution Provision pour revalorisation des rentes	-	144 050
Variation Réserve de fluctuation de valeur	86 245 937	69 412 833
Attribution Fonds d'excédents	5 000 000	13 206 509
Utilisation Fonds d'excédents	(8 784 580)	(6 200 000)
Total Charges et produits non monétaires de l'exercice	(3 196 203)	49 498 282
Total Flux non monétaires	(3 196 203)	49 498 282
II. Flux de fonds provenant des placements		
(Augmentation) diminution Créances cotées	89 285 267	(120 043 343)
(Augmentation) diminution Créances non cotées	(67 648 216)	42 896 283
(Augmentation) diminution Immobilier	(3 922 786)	2 936
(Augmentation) diminution Actions	(22 934 918)	(2 609 754)
(Augmentation) diminution Placements alternatifs	14 259 431	2 446 039
(Augmentation) diminution Infrastructure	(35 891 037)	-
Total Flux de fonds provenant des placements	(26 852 259)	(77 307 840)
III. Flux de fonds provenant des actifs immobilisés		
(Investissements) désinvestissements Immobilisations corporelles et incorporelles	(59 530)	(444 843)
Total Flux de fonds provenant des actifs immobilisés	(59 530)	(444 843)

2024
CHF

2023
CHF

IV. Autres flux de fonds

Augmentation (diminution) Dettes à court terme sur l'activité Assurance	(4 434 554)	(2 362 141)
Augmentation (diminution) Autres dettes à court terme	464 548	(316 694)
Augmentation (diminution) Dépôt de la réassurance à long terme	(606 889)	(1 026 581)
Augmentation (diminution) Comptes de régularisation passif	(9 278 398)	8 359 078
Augmentation (diminution) Provisions non techniques	(20 126)	(38 313)
(Augmentation) diminution Intérêts courus	(147 745)	(446 093)
(Augmentation) diminution Impôts anticipés à récupérer	(516 129)	1 274 280
(Augmentation) diminution Autres actifs transitoires	(719 867)	515 336
(Augmentation) diminution Autres créances	(308 900)	(846 210)
Total Autres flux de fonds	(15 568 058)	5 112 662
Total Flux de fonds (I+II+III+IV)	(45 676 050)	(23 141 739)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	116 504 602	139 646 340
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	70 828 551	116 504 602
Variation nette de la trésorerie	(45 676 050)	(23 141 739)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

BASE ET ORGANISATION

Forme juridique et but

Les Rentes Genevoises sont régies par une loi les concernant du 3 décembre 1992 et par son règlement d'exécution daté du 11 avril 2018. Les Rentes Genevoises sont un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.

Elles ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés et exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.

Indication des actes et des règlements

Le but est défini à l'article 2 de la Loi concernant les Rentes Genevoises:

Art. 2 But

- ¹ Les Rentes genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance en matière de risque de vieillesse et de longévité en servant des rentes à leurs assurés.
- ² Les Rentes genevoises peuvent conclure tout contrat individuel de rentes; de même, elles peuvent conclure tout contrat collectif de rentes.

L'organisation générale des Rentes Genevoises est fixée, notamment, aux articles 1, 3 et 4 de la Loi concernant les Rentes Genevoises:

Art. 1 Institution

- ¹ Sous le nom de Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse (ci-après: Rentes genevoises), il est institué une caisse mutuelle d'assurance sous la forme d'un établissement de droit public à but social, indépendant et doté de la personnalité juridique.
- ² Les Rentes genevoises possèdent leur propre patrimoine tel qu'il est défini à l'article 18.
- ³ Les Rentes genevoises sont exonérées d'impôts à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

Art. 3 Contrôle et garantie

- ¹ Les Rentes genevoises exercent leur activité sous la surveillance de l'Etat de Genève.
- ² Les rentes servies par les Rentes genevoises sont garanties par l'Etat.

Art. 4 Administration et fortune

La gestion, l'administration et la fortune des Rentes genevoises sont indépendantes de celles de l'Etat.

Organes de gestion et droit à la signature

Conseil d'administration

Prénom & nom	Fonction	Autorisation de signature
Dominique Grosbétty	Président	Collective à deux
Nicole Beiner	Vice-présidente	Collective à deux
Olivier Baudry (depuis le 31 janvier 2024)	Membre	-
Gérard Jolimay (jusqu'au 31 janvier 2024)	Membre	-
Philippe Maeder	Membre	-
Caroline Ming Knoll	Membre	Collective à deux
Olivia Selvi	Membre	-
Alessia Torricelli Dolfi	Membre	-

Direction

Prénom & nom	Fonction	Autorisation de signature
Pierre Zumwald (jusqu'au 31 décembre 2024)	Directeur général	Collective à deux
Julie Besson (depuis le 1 ^{er} janvier 2025)	Directrice générale	Collective à deux
Sophie Balser (jusqu'au 30 juin 2024)	Responsable administration	Collective à deux
Laurent Bühlmann	Actuaire responsable	Collective à deux
Philippe Gaud	Responsable investissements et engagements	Collective à deux
Nathalie Geibel	Responsable immobilier	Collective à deux
Bertrand Loze	Responsable juridique et conformité	Collective à deux
Yves Maumary	Responsable informatique	Collective à deux
Yves Piccino	Responsable assurance	Collective à deux
Leonardo Reis Vitoria (depuis le 20 juin 2024)	Actuaire senior	Collective à deux
Guy Reyfer	Secrétaire général	Collective à deux

Experts, organe de contrôle, conseillers et Autorité de surveillance

Autorité de surveillance	Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
Organe de révision	Ernst & Young SA (depuis le 20 juin 2024)
Actuaire-conseil externe	Sébastien Brocard (Groupe Mutuel Service SA)
Audit interne	Deloitte SA

ASSURÉS RENTIERS ET ASSURÉS NON-RENTIERS

Le nombre de contrats des assurés rentiers¹ et des assurés non-rentiers² se répartit comme suit:

	31.12.2024	31.12.2023
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	2 949	2 883
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	2 875	2 870
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	1 383	1 231
Contrats Non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	6 958	6 947
Contrats Non-rentiers Autres assurances sur la vie	6 417	6 142
Contrats Non-rentiers Opérations de capitalisation	774	725
Total	21 356	20 798

Le nombre de nouveaux contrats³ par catégorie est le suivant:

	2024	2023
Contrats Rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	69	95
Contrats Rentiers Autres assurances sur la vie	28	15
Contrats Rentiers Opérations de capitalisation	96	68
Contrats Non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	685	748
Contrats Non-rentiers Autres assurances sur la vie	594	542
Contrats Non-rentiers Opérations de capitalisation	154	171
Total	1 626	1 639

¹ Un assuré rentier est un assuré qui perçoit des rentes de la part des Rentes Genevoises.

² Un assuré non-rentier est un assuré qui détient une police d'assurance différée qui n'est pas encore arrivée à échéance.

³ Un nouveau contrat se détermine par une date d'effet comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année sous revue.

NATURE DE L'APPLICATION ET BUT

Conditions pour être assuré aux Rentes Genevoises

Les personnes qui entrent dans une catégorie ci-dessous peuvent conclure un contrat d'assurance auprès des Rentes Genevoises:

- Personnes habitant dans le canton de Genève
- Personnes travaillant dans le canton de Genève
- Personnes originaires de Genève

De même, les entreprises ayant leur siège dans le canton de Genève ou un lien économique avec celui-ci peuvent conclure un contrat d'assurance auprès de l'Etablissement.

Principales catégories de produits

Les produits des Rentes Genevoises sont des prestations versées sous forme de rentes de vieillesse. La longévité est le principal risque assuré.

En ce qui concerne le Domaine de l'assurance sur la vie, les variantes ci-dessous sont proposées. Certaines peuvent être combinées.

Les produits proposés sont:

- Réassurance des rentiers des caisses de pension (Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- Polices de libre passage (Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- 3^e pilier A (Autres assurances sur la vie)
- 3^e pilier B (Autres assurances sur la vie)
- Rente certaine (Opérations de capitalisation)

Avec les variantes suivantes:

- Rente viagère ou rente temporaire
- Rente avec ou sans restitution du solde du capital aux héritiers
- 1 ou 2 personne(s) assurée(s)
- Rente versée immédiatement ou après un délai défini (différé)

Financement, méthode de financement

Le financement des prestations des Rentes Genevoises est assuré par les primes versées par les assurés et le rendement de la fortune.

Garantie de l'Etat

Les rentes servies sont garanties par l'Etat, selon l'article 3 de la Loi concernant les Rentes Genevoises.

PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES, PERMANENCE

Présentation des comptes selon les normes Swiss GAAP RPC

Les comptes des Rentes Genevoises ont été établis et sont présentés conformément aux normes *Swiss GAAP RPC*.

Afin d'assurer une meilleure lisibilité et transparence des documents, les Rentes Genevoises se sont inspirées de la norme *Swiss GAAP RPC* 26, en substitution de la norme *Swiss GAAP RPC* 3, pour la présentation des comptes et de l'annexe aux comptes.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Général

Tous les chiffres présentés sont en francs suisses, sauf indication contraire.

Les détails chiffrés présentés dans l'annexe aux comptes annuels sont arrondis au franc le plus proche, raison pour laquelle des écarts d'arrondis peuvent être constatés dans les totaux.

L'abréviation « p.m. » (pour mémoire) signifie qu'un élément est mentionné dans les comptes avec une valeur de zéro, sans être supprimé du patrimoine ou des dettes de l'Etablissement.

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du dernier jour du mois précédent. Les actifs et les passifs en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31 décembre. Tous les taux sont fournis par notre banque dépositaire.

Les pertes ou bénéfices de change qui en résultent sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les engagements d'opérations sur devises à terme, utilisés à des fins de couverture, sont évalués à la valeur de marché. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées dans chacune des positions y relatives au bilan. Les différences de change réalisées et non réalisées sont également comptabilisées dans chacune des positions.

Actifs

Placements

Disponible

Le Disponible est porté au bilan à sa valeur nominale.

Créances cotées

Les Créances cotées détenues en direct sont évaluées à leurs cours de bourse à la date du bilan ou à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan pour les fonds.

Créances non cotées

Les Créances non cotées comprennent les Prêts à des corporations suisses de droit public, les Crédits de construction, les Prêts hypothécaires suisses, les Prêts à des entreprises étrangères.

Les Prêts à des corporations suisses de droit public, les Crédits de construction et les Prêts hypothécaires suisses sont évalués à leur valeur nominale. Les Prêts à des entreprises étrangères sont évalués à la dernière valeur nette d'inventaire de leur véhicule de placement connue à la date du bilan.

Immobilier

L'Immobilier comprend les immeubles de rendement et les parts de fonds de placements immobiliers.

Les immeubles de rendement sont évalués individuellement à leur valeur actuelle, selon la méthode des *cash-flows* actualisés (DCF). Le taux d'actualisation est défini de manière indépendante par le CIFI (Centre d'information et de formation immobilière SA).

Les travaux à plus-value sont portés au bilan en augmentation du coût d'acquisition du bien.

Les parts de fonds de placements immobiliers cotés sont évaluées au cours de bourse à la date du bilan.

L'immeuble du siège social, essentiellement à usage propre, apparaît comme placement immobilier dans les placements de capitaux. La valeur locative imputée est conforme aux loyers du marché.

Selon l'article 98 de la Constitution de la République et canton de Genève, le parc immobilier des Rentes Genevoises est soumis à une restriction de transmissibilité.

Actions

Les Actions sont évaluées à la valeur nette d'inventaire de leurs véhicules de placements à la date du bilan.

Placements alternatifs

Les Placements alternatifs, comprenant l'Infrastructure, les Fonds alternatifs de Private Equity, sont évalués à la dernière valeur nette d'inventaire de leur véhicule de placement connue à la date du bilan.

Les Titres et participations dans des sociétés non cotées sont évalués à leur valeur d'acquisition, moins les corrections de valeurs éventuelles.

Comptes de régularisation actif

Les Comptes de régularisation actif sont présentés conformément au principe de la délimitation périodique des charges et produits sur l'exercice concerné. Ils sont évalués à la valeur nominale.

Autres actifs

Autres créances

Les Autres créances sont portées au bilan à la valeur nominale, déduction faite, le cas échéant, de corrections de valeurs spécifiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les Immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition. Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire, à partir du mois de comptabilisation.

Mobilier de bureau	5 ans
Machines et matériel	5 ans
Installations	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Passifs

Dettes

Dettes à court terme sur l'activité Assurance

Les Dettes à court terme sur l'activité d'Assurance comprennent essentiellement les primes perçues d'avance et les paiements en lien avec l'assurance en cours de traitement. Ces dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Autres dettes à court terme

Les Autres dettes à court terme comportent les fournisseurs et les dettes envers les organismes sociaux. Ces dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Dépôt de la réassurance à long terme

Selon les modalités de la convention de réassurance de longévité, le montant des capitaux de prévoyance de réassurance reste en dépôt aux Rentes Genevoises (dépôt de réassurance). Ils sont évalués à la valeur nominale.

Comptes de régularisation passif

Les Comptes de régularisation passif sont présentés conformément au principe de la délimitation périodique des charges et des produits sur l'exercice concerné. Ils sont évalués à la valeur nominale.

Provisions non techniques

Les Provisions non techniques sont estimées sur la base des engagements connus à la date de clôture. Seuls les engagements probables liés à des obligations juridiques ou implicites dont l'origine est antérieure à la date de clôture sont comptabilisés.

Capitaux de prévoyance et provisions techniques

Les Capitaux de prévoyance correspondent au solde des comptes d'épargne en fonction des clauses contractuelles.

Les provisions techniques sont constituées: de la provision pour longévité, la provision pour renforcement des bases techniques, la provision pour compléments d'excédents, la provision pour bonus d'intérêts et de la provision pour revalorisation des rentes.

Les capitaux de prévoyance et les provisions techniques sont évalués selon le règlement interne en matière de réserves, solvabilité, participation aux excédents et revalorisation des rentes R 02 (ci-après, règlement R 02). Les bases techniques utilisées sont: pour la Vie individuelle, les tables établies sur la base des statistiques de l'Association suisse d'assurances; pour la Vie collective, les tables LPP publiées par Aon Suisse SA/ Libera AG.

Réserve de fluctuation de valeur

La Réserve de fluctuation de valeur a pour objectif de couvrir les risques inhérents aux investissements de l'Etablissement pour assurer sa solvabilité.

Elle est évaluée annuellement selon le règlement R 02.

Situation des fonds

Fonds affectés

Le fonds Henaderen est un legs géré par l'Etablissement. Le fonctionnement et l'évaluation de ce fond sont régis par le règlement R 08 règlement du fonds Henaderen.

Fonds d'excédents

Ce fond a pour rôle de lisser à travers les années la participation aux excédents. Son fonctionnement et son évaluation sont régis par le règlement R 02.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

La position Actifs provenant de contrats d'assurance pour CHF 2 180 481 à l'actif du bilan au 31 décembre 2024 (2023: CHF 1 876 749) a été regroupée avec le poste Autres créances. En effet, cette position ne comprend pas de valeur de rachat ou autres situations contractuelles avec des compagnies d'assurance.

A partir de l'exercice 2024, les travaux à plus-value de chaque immeuble sont portés au bilan en augmentation de leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition et historiques au 1^{er} janvier 2024 ont été reconstitués sur la base de la valeur nette comptable des immeubles au 1^{er} janvier 2008 (hors valorisation DCF), auxquelles ont été rajoutées les dépenses grands travaux et rénovation de 2008 à 2023. Cette modification de la pratique d'enregistrement des dépenses d'investissement des immeubles n'a pas d'impact ni sur la valorisation du parc immobilier ni sur le résultat immobilier mais uniquement sur la présentation du résultat immobilier. Les chiffres 2023 ont été retraités en conséquence. Il en résulte une diminution des charges Gros travaux d'immeubles et Rénovations d'appartements de CHF 4 004 177 et une diminution des Plus-values non réalisées sur immeubles d'un montant identique.

COURS DE CLÔTURE DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères à la date du bilan sont convertis aux taux suivants:

Devises	Unité	Cours CHF 31.12.2024	Cours CHF 31.12.2023
EUR	1	0.93844	0.92967
USD	1	0.90625	0.84164

NOTES

1. Nature de la couverture des risques, réassurances

Les Rentes Genevoises ont conclu le 1^{er} janvier 1999 avec la société Gerling Global (aujourd'hui Scor) une convention de réassurance qui couvre le risque de longévité pour une partie des Capitaux de prévoyance des assurés rentiers.

Le principe de cette convention est le suivant :

- Contre le paiement d'une prime unique, le réassureur rembourse le montant des rentes versées par les Rentes Genevoises au-delà d'un montant déterminé pour les rentiers ayant dépassé un âge fixé.

La convention a été résiliée au 31 décembre 2002, mais continue à couvrir les engagements pris jusqu'à cette date.

2. Capitaux de prévoyance

Capitaux de prévoyance au bilan

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Capital de couverture pour les rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	448 624 289	447 090 761
Capital de couverture pour les non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	459 270 115	458 249 319
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(29 967 015)	(30 091 900)
Capitaux de prévoyance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	877 927 389	875 248 179
Capital de couverture pour les rentiers Autres assurances sur la vie	379 561 774	381 193 257
Capital de couverture pour les non-rentiers Autres assurances sur la vie	258 453 252	252 779 369
Réassurance Autres assurances sur la vie	(16 839 146)	(17 321 149)
Capitaux de prévoyance Autres assurances sur la vie	621 175 880	616 651 477
Capital de couverture pour les rentiers Opérations de capitalisation	348 782 801	303 212 114
Capital de couverture pour les non-rentiers Opérations de capitalisation	259 692 291	236 978 857
Capitaux de prévoyance Opérations de capitalisation	608 475 092	540 190 971
Total Capitaux de prévoyance	2 107 578 361	2 032 090 627

**Evolution et rémunération des capitaux
de prévoyance rentiers**

*Capital de couverture pour les assurés rentiers
Assurance collective sur la vie dans le cadre
de la prévoyance professionnelle*

	2024	2023
	CHF	CHF
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	447 090 761	448 609 827
Différence de change Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	364 919	(2 309 081)
Utilisation Provision pour complément d'excédents	111 768	152 274
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	3 057 851
Utilisation de la provision de longévité	7 887 093	-
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	360 808	824 830
Transformation Différées en Immédiates	19 002 801	21 871 195
Rentes versées	(35 244 156)	(35 324 500)
Prestations de sortie (rachats)	(735 289)	(1 564 054)
Prestations de sortie (décès)	(22 479)	(995 420)
Primes brutes encaissées	2 805 615	4 386 699
Frais prélevés	(951 352)	(1 186 719)
Frais de longévité	8 579	195 585
Intérêts techniques	7 835 161	7 995 354
(Gain) perte technique	(36 786)	1 967 840
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	146 845	(590 918)
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers	448 624 289	447 090 761
Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle		

Les réserves mathématiques des PLP sont évaluées avec les mêmes tables de mortalité que celles des polices des autres assurances sur la vie et opérations de capitalisation. Les taux d'intérêt technique considérés sont :

Taux techniques considérés	Pour les polices conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
0.80 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022

Les tables de mortalité utilisées pour le calcul des capitaux de prévoyance, hors PLP, sont :

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	avant le 1 ^{er} janvier 2003
LPP 2020 générationnelle	à partir 1 ^{er} janvier 2003

Précédemment, jusqu'au boucllement des comptes au 31 décembre 2023, les tables de mortalité utilisées étaient les suivantes :

Bases techniques	Pour les polices conclues
EVK 2000	avant le 1 ^{er} janvier 2003
LPP 2010 (2013)	du 1 ^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2013
LPP 2010 (2014)	du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014
LPP 2010 (2015)	du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015
LPP 2010 (2016)	du 1 ^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016
LPP 2015 (2017)	du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017
LPP 2015 (2018)	du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018
LPP 2015 (2019)	du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
LPP 2015 (2020)	du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020
LPP 2015 (2021)	du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021
LPP 2020 (2022)	du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022
LPP 2020 (2023)	du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Pour les polices conclues en CHF, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} octobre 2012
1.75 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2012
1.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.25 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
0.80 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022

Pour les polices conclues en EUR, les taux d'intérêt techniques considérés sont de :

Taux techniques considérés	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} octobre 2015
2.00 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.75 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
1.60 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2023
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2024

Capital de couverture pour les assurés rentiers
Autres assurances sur la vie

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	381 193 257	398 805 550
Différence de change Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	139 390	(963 964)
Utilisation Provision pour complément d'excédents	176 480	332 683
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	2 338 980
Utilisation Provision pour renforcement des bases techniques	1 253 823	854 509
Transformation Différées en Immédiates	17 261 134	11 312 470
Rentes versées	(30 592 607)	(31 673 917)
Prestations de sortie (rachats)	-	(2 370 551)
Prestations de sortie (décès)	(382 422)	(1 631 331)
Primes brutes encaissées	4 881 512	1 020 455
Frais prélevés	(1 089 109)	(1 055 553)
Intérêts techniques	6 932 284	7 107 698
(Gain) perte technique	(222 183)	(3 250 701)
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	10 215	366 929
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers	379 561 774	381 193 257
Autres assurances sur la vie		

Les capitaux de prévoyance pour les rentiers sont calculés selon les tables de mortalité suivantes:

Bases techniques	Pour les polices conclues
ERM/ERF 2002 RG	avant le 1 ^{er} janvier 2003
ERM/ERF 2001-2005	à partir du 1 ^{er} janvier 2003
ER/RC_2019	à partir du 1 ^{er} juin 2019

Pour les polices conclues en CHF, les taux d'intérêt techniques considérés sont de:

Taux techniques considérés	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 ^{er} avril 2016
0.80 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022

Pour les polices conclues en EUR, les taux d'intérêt techniques considérés sont de:

Taux techniques considérés	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2014
2.20 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
2.00 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.80 %	à partir du 1 ^{er} avril 2016
1.60 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2023
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2024

Capital de couverture pour les assurés rentiers
Opérations de capitalisation

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	303 212 114	269 741 533
Utilisation Provision pour complément d'excédents	674 720	348 828
Utilisation Provision pour revalorisation des rentes	-	659 119
Transformation Différées en Immédiates	46 053 535	32 080 659
Rentes versées	(36 532 097)	(32 862 197)
Prestations de sortie (rachats)	(621 336)	-
Primes brutes encaissées	36 149 820	33 127 137
Frais prélevés	(2 515 822)	(2 290 232)
Intérêts techniques	2 930 619	2 781 864
Solde constitution de capitaux au 31 décembre	(568 752)	(374 597)
Total Capital de couverture pour les assurés rentiers Opérations de capitalisation	348 782 801	303 212 114

Les capitaux de prévoyance pour les rentiers sont calculés selon les tables de mortalité suivantes:

Bases techniques	Pour les polices conclues
ERM/ERF 2002 RG	avant le 1 ^{er} janvier 2003
ERM/ERF 2001-2005	à partir du 1 ^{er} janvier 2003
ER/RC_2019	à partir du 1 ^{er} juin 2019

Pour les polices conclues en CHF, les taux d'intérêt techniques considérés sont de:

Taux techniques considérés	Pour les polices en CHF conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2013
1.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2013
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
1.20 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2016
0.80 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
0.60 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
0.50 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022

Pour les polices conclues en EUR, les taux d'intérêt techniques considérés sont de:

Taux techniques considérés	Pour les polices en EUR conclues
2.25 %	avant le 1 ^{er} janvier 2014
2.20 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2014
2.00 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2015
1.80 %	à partir du 1 ^{er} avril 2016
1.60 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2016
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2017
1.10 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2020
0.50 %	à partir du 1 ^{er} octobre 2020
0.75 %	à partir du 1 ^{er} juillet 2022
1.00 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2023
1.40 %	à partir du 1 ^{er} janvier 2024

Evolution et rémunération des capitaux de prévoyance des assurés non-rentiers

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	458 249 319	469 653 561
Transformation Différées en Immédiates	(19 002 801)	(21 871 195)
Prestations de sortie (rachats)	(69 559 287)	(77 219 617)
Prestations de sortie (décès)	(767 811)	(98 780)
Primes brutes encaissées	87 396 436	85 201 351
Frais prélevés	(894 088)	(1 041 291)
Intérêts sur l'épargne	3 148 683	3 244 671
(Gain) perte technique	699 663	380 619
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	459 270 115	458 249 319

Pour les polices de libre passage, le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.05 % et 4.00 % selon l'ancienneté du contrat. Il n'y a pas de frais de gestion sur ces polices.

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Autres assurances sur la vie

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	252 779 369	247 072 286
Différence de change Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	30 371	(222 614)
Transformation Différées en Immédiates	(17 261 134)	(11 312 470)
Prestations de sortie (rachats)	(12 005 535)	(10 356 043)
Prestations de sortie (décès)	(603 064)	(1 007 651)
Primes brutes encaissées	31 850 243	24 739 039
Frais prélevés	(2 932 189)	(2 715 875)
Intérêts sur l'épargne	5 280 721	5 431 700
Résultat part financière à base de fonds	620 046	341 083
(Gain) perte technique	694 426	809 914
Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Autres assurances sur la vie	258 453 252	252 779 369

Ces polices de rentes différées suivent un processus d'épargne individuelle. Les taux d'intérêt garanti et les taux de frais de gestion sont les suivants:

- Polices conclues en CHF: le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.80 % et 5.00 %, avant la déduction d'un taux de frais de gestion de compte de 0.00 %, 0.40 %, 0.50 %, 0.75 %, 1.00 % et 1.50 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.
- Polices conclues en EUR: le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.90 % et 3.00 % et le taux de frais de gestion de compte est de 0.40 %, 0.50 % ou de 0.75 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.
- Polices de dépendance: ces polices étant réassurées, les bases techniques appliquées sont celles du réassureur avec des probabilités spécifiques d'entrée en dépendance et de mortalité des dépendants.

– Autres polices:

- Pour le produit «Avanti», la rémunération de l'épargne est calculée pour moitié sur la base de la performance d'actifs financiers et pour moitié sur un taux fixe garanti (à l'origine, la moitié de la part d'épargne était investie dans des fonds de placement); le taux de frais de gestion est doublé, mais appliqué uniquement sur la part assurance.
- Pour le produit «Latitude», la rémunération de l'épargne est calculée sur la base de la performance d'actifs financiers, alors qu'à l'origine la part d'épargne était investie dans des fonds de placement; le taux de frais de gestion est de 0.75 %.
- Pour les produits à taux d'épargne variable, la rémunération de l'épargne et le taux de frais pour la partie à taux d'intérêt garanti sont identiques à celles et ceux des polices «classiques». Pour la partie à taux d'épargne variable, la rémunération est équivalente à la performance nette du portefeuille en actions de l'Etablissement sur la période considérée et le taux de frais de gestion est de 0.30 %.

Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Capital de couverture au 1 ^{er} janvier	236 978 857	195 294 032
Transformation Différées en Immédiates	(46 053 535)	(32 080 659)
Prestations de sortie (rachats)	(834 212)	(409 956)
Primes brutes encaissées	70 129 282	74 794 703
Frais prélevés	(3 119 638)	(2 881 776)
Intérêts sur l'épargne	2 561 909	2 258 897
Intérêts sur compte à taux d'épargne variable	29 629	3 616

Total Capital de couverture pour les assurés non-rentiers Opérations de capitalisation

259 692 291 236 978 857

Ces polices de rentes différées suivent un processus d'épargne individuelle. Les taux d'intérêt garanti et les taux de frais de gestion sont les suivants:

- Polices conclues en CHF: le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.80 % et 5.00 %, avant la déduction d'un taux de frais de gestion de compte de 0.00 %, 0.40 %, 0.50 %, 0.75 %, 1.00 % et 1.50 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.
- Polices conclues en EUR: le taux d'intérêt garanti sur l'épargne est compris entre 0.90 % et 3.00 % et le taux de

frais de gestion de compte est de 0.40 %, 0.50 % ou de 0.75 %. Le taux d'intérêt garanti sur l'épargne et le taux de frais de gestion sont spécifiques à chaque police.

- Polices de dépendance: ces polices étant réassurées, les bases techniques appliquées sont celles du réassureur avec des probabilités spécifiques d'entrée en dépendance et de mortalité des dépendants.

3. Capitaux réassurés

	2024 CHF	2023 CHF
Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(29 967 015)	(30 091 900)
Réassurance Autres assurances sur la vie	(16 839 146)	(17 321 149)
Total Capitaux réassurés	(46 806 161)	(47 413 050)

4. Expertise actuarielle

La dernière expertise actuarielle a été effectuée au mois de février 2025 pour les comptes bouclés au 31 décembre 2024 et présente un degré de couverture de 115.0 %.

5. Degré de couverture

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Total de l'Actif	2 530 473 690	2 387 080 130
Dettes, Comptes de régularisation passif et Provisions non techniques	(61 223 597)	(75 099 016)
Fortune à disposition pour couvrir les engagements réglementaires	2 469 250 093	2 311 981 114
Capitaux de prévoyance et Provisions techniques nécessaires	2 146 281 821	2 071 474 200
Degré de couverture (Fortune à disposition par rapport aux capitaux engagés)	115.0 %	111.6 %

6. Organisation de l'activité de placement

Le Conseil d'administration est la haute autorité des Rentes Genevoises et valide à ce titre la Stratégie financière de l'Etablissement.

Deux commissions, émanant du Conseil d'administration, suivent la conduite des placements:

- La Commission de placement est responsable du suivi des actifs, sauf patrimoine immobilier direct et participations.
- La Commission immobilière est responsable du suivi du patrimoine immobilier direct.

La Direction applique les décisions du Conseil d'administration et de ses commissions.

7. Objectifs et calcul de la Réserve de fluctuation de valeur

Une Réserve de fluctuation de valeur est constituée au passif du bilan pour assurer certains risques, dont principalement la variation des cours sur les placements.

La valeur cible de cette réserve est exprimée en pourcentage des capitaux de prévoyance et provisions techniques. Prenant en considération l'allocation effective du portefeuille d'investissements, son calcul repose sur une approche économique-financière dont la méthodologie est validée par l'Actuaire-conseil. Les paramètres de calcul utilisés tels que la volatilité des classes d'actifs sont revus annuellement à la date de clôture. Au 31 décembre 2024, la réserve de fluctuation de valeur cible a été déterminée à hauteur de CHF 389 403 364, soit 18.1% des capitaux de prévoyance et provisions techniques (CHF 387 805 059 et 18.7% au 31 décembre 2023).

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Réserve au 1 ^{er} janvier	220 315 547	150 902 714
Attribution (dissolution) due au résultat	86 245 937	69 412 833
Virement de l'excédent disponible au bilan au 31 décembre 2023	663	-
Réserve de fluctuation de valeur	306 562 147	220 315 547
Valeur cible Réserve de fluctuation de valeur	389 403 364	387 805 059
Excédent (insuffisance) Réserve de fluctuation de valeur	(82 841 217)	(167 489 512)
Pourcentage par rapport à la Réserve de fluctuation de valeur cible	78.7 %	56.8 %

8. Présentation des placements par catégorie

	31.12.2024		31.12.2023	
	CHF	%	CHF	%
Disponible	70 828 551	2.80 %	116 504 602	4.88 %
Disponible en francs suisses	68 925 837	2.72 %	115 304 976	4.83 %
Disponible en monnaies étrangères	1 902 714	0.08 %	1 199 625	0.05 %
Créances cotées	663 127 742	26.21 %	663 006 748	27.77 %
Obligations en francs suisses	381 953 909	15.09 %	297 358 583	12.46 %
Obligations en monnaies étrangères	281 173 833	11.11 %	365 648 164	15.32 %
Créances non cotées	606 330 759	23.96 %	525 862 853	22.03 %
Prêts à des corporations suisses de droit public	214 089 100	8.46 %	151 673 994	6.35 %
Prêts hypothécaires suisses	76 870 552	3.04 %	71 122 388	2.98 %
Prêts à des entreprises étrangères ⁴	213 979 298	8.46 %	209 069 382	8.76 %
Insurance-linked securities	101 391 809	4.01 %	93 997 089	3.94 %
Immobilier	622 613 546	24.60 %	620 066 264	25.98 %
Immeubles de placements	580 649 000	22.95 %	574 407 000	24.06 %
Fonds de placements immobiliers	41 964 546	1.66 %	45 659 264	1.91 %
Actions	391 146 636	15.46 %	326 322 178	13.67 %
Actions suisses	131 728 505	5.21 %	124 641 347	5.22 %
Actions internationales	259 418 130	10.25 %	201 680 831	8.45 %
Placements alternatifs	166 915 551	6.60 %	127 256 687	5.33 %
Infrastructure	108 360 291	4.28 %	61 570 796	2.58 %
Private Equity	50 218 060	1.98 %	57 390 735	2.40 %
Autre placement alternatif	8 263 469	0.33 %	8 070 560	0.34 %
Participations dans des sociétés non cotées	73 731	0.00 %	223 731	0.01 %
Fonds alternatifs	p.m.	0.00 %	865	0.00 %
Total Placements	2 520 962 785	99.62 %	2 379 019 331	99.66 %
Comptes de régularisation actif	6 962 284	0.28 %	5 578 545	0.23 %
Intérêts courus	3 653 385	0.14 %	3 505 640	0.15 %
Impôts anticipés à récupérer	2 537 676	0.10 %	2 021 548	0.08 %
Autres actifs transitoires	771 223	0.03 %	51 357	0.00 %
Autres actifs	2 548 621	0.10 %	2 482 255	0.10 %
Autres créances	2 192 819	0.09 %	1 883 919	0.08 %
Immobilisations corporelles et incorporelles	355 802	0.01 %	598 335	0.03 %
Total au bilan	2 530 473 690	100.00 %	2 387 080 130	100.00 %

⁴ Les prêts à des entreprises étrangères sont libellés en francs suisses ou en devises (euro ou dollars américains).

9. Placements alternatifs

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Infrastructure	108 360 291	61 570 796
Private Equity	50 218 060	57 390 735
Autre placement alternatif	8 263 469	8 070 560
Participations dans des sociétés non cotées	73 731	223 731
Fonds alternatifs	p.m.	865
Total Placements alternatifs	166 915 551	127 256 687

Infrastructure

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
JPM	35 979 457	29 450 237
IFM	35 307 109	32 120 559
IFM Nzif	37 073 725	-
Total Infrastructure	108 360 291	61 570 796

Les fonds JPM et IFM sont libellés en dollars américains. Le fonds IFM Nzif est quant à lui libellé en euros. Les conversions en francs suisses ont été effectuées à la date du bilan avec les cours de change de clôture.

Private Equity

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
BlackRock LTPC		
0.63 % du fonds	45 858 060	52 279 735
Eclosion2 & Cie SCPC		
700 Commandites	70 000	70 000
291 Commandites	29 100	29 100
Investissement capital complémentaire	4 260 900	5 011 900
Total Private Equity	50 218 060	57 390 735

Le fonds BlackRock LTPC est libellé en dollars américains. La conversion en francs suisses a été effectuée à la date du bilan avec le cours de change de clôture.

Autre placement alternatif

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
7.43 % Fondation Arc-en-Ciel		
140 parts de valeur nominale de CHF 10 000.-	8 263 469	8 070 560
Total Autre placement alternatif	8 263 469	8 070 560

La Fondation Arc-en-Ciel est depuis 2019 en Fondation de placement et sa surveillance a été confiée à la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle. La fondation a un but de prévoyance sociale visant à réaliser une action commune pour répondre aux besoins en logement et en locaux artisanaux.

Les Rentes Genevoises détiennent 7.43 % des parts de la Fondation Arc-en-Ciel. Aucun représentant des Rentes Genevoises ne fait partie du Conseil de la Fondation.

Participations dans des sociétés non cotées

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
8.74 % Radio Lac SA		
549 actions de valeur nominale de CHF 125.-	73 731	73 731
0 % Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux		
10 000 parts, soit 16.54 % jusqu'au 15 juillet 2024	-	50 000
100 % Axiomtec Software SA		
20 000 actions de valeur nominale de CHF 10.-	p.m.	p.m.
Avance c/c actionnaire	-	-
Prêts d'actionnaire	-	-
100 % EVEXP SA		
1000 actions de valeur nominale de CHF 100.-	p.m.	100 000
Total Participations dans des sociétés non cotées	73 731	223 731

Radio Lac SA

La société Radio Lac SA a pour but l'organisation, la gestion, l'exploitation et la promotion d'une station émettrice ainsi que la diffusion de programmes radiophoniques.

Les Rentes Genevoises détiennent 8.74 % du capital de Radio Lac SA. Aucun représentant des Rentes Genevoises n'est inscrit au Registre du commerce de cette société.

Epona – Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux (jusqu'au 15 juillet 2024)

Les Rentes Genevoises détenaient 10 000 parts sociales de la Société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux Epona (ci-après Epona). Son activité a été transférée dans une nouvelle société; Epona a été liquidée durant l'exercice sous revue.

Axiomtec Software SA

La société Axiomtec Software SA a pour but le développement et l'entretien de produits logiciels complexes, la fourniture de services informatiques, le *project management* et l'intégration informatique.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'Axiomtec Software SA. M. Pierre Zumwald, ancien Directeur général des Rentes Genevoises, est Président du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Philippe Gaud, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

EVEXP SA

La société EVEXP SA a pour but l'exploitation de structures d'animations commerciales, y compris toute activité de restauration. Elle a été créée le 1^{er} février 2018 pour gérer un espace nommé Le Pilier, voué à la promotion de la prévoyance.

La société a cessé l'exploitation du Pilier au 25 octobre 2024.

Les Rentes Genevoises détiennent 100 % du capital d'EVEXP SA. M. Pierre Zumwald, ancien Directeur général des Rentes Genevoises, est Président du Conseil d'administration, avec signature collective à deux. M. Yves Piccino, membre de la Direction des Rentes Genevoises, est membre du Conseil d'administration, avec signature collective à deux.

Du fait de la cessation de son activité opérationnelle, la participation a été mise à zéro dans les comptes des Rentes Genevoises arrêtés au 31 décembre 2024.

Fonds alternatifs

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Fonds alternatifs en liquidation	p.m.	865
Total Fonds alternatifs	p.m.	865

10. Immobilier

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Immeubles de placements	580 649 000	574 407 000
Fonds de placements immobiliers	41 964 546	45 659 264
Total Immobilier	622 613 546	620 066 264

Immeubles de placements

Le parc immobilier de l'Etablissement a été réévalué selon la méthode DCF à CHF 580 649 000 au 31 décembre 2024 (CHF 574 407 000 au 31 décembre 2023), avec un taux d'actualisation moyen de 2.79 % (2.67 % pour 2023).

Des dépenses d'investissement pour extension ou remplacement ont été effectuées en 2024 pour un total de CHF 3 927 700 (dépenses effectives, comptabilisées dans les comptes d'immeubles à l'actif du bilan selon le nouveau principe comptable). Les données comparatives 2023 ont été retraitées pour être conformes au nouveau principe comptable; il en découle des dépenses d'investissement de CHF 4 004 177.

	2024 CHF	2023 CHF
Valeur DCF au bilan	580 649 000	574 407 000
Valeur de rendement (état locatif fiscal capitalisé selon les taux de l'Administration fiscale cantonale)	729 261 562	797 792 262
Bénéfice de la gestion des immeubles	20 431 378	20 443 469
Plus-value non réalisée sur immeubles	2 314 300	2 024 823
Résultat Immeubles de placements	22 745 678	22 468 291
En % de la valeur du bilan (hors résultat non réalisé)	3.60 %	3.64 %
En % de la valeur du bilan (y compris résultat non réalisé)	4.02 %	4.00 %

Le changement de méthode d'enregistrement des dépenses d'investissement au 1^{er} janvier 2024 n'a pas d'impact sur le résultat du parc immobilier des Rentes Genevoises.

Finalement, la variation d'évaluation du parc Immeubles de placements de l'Etablissement se présente de la manière suivante.

**Variation de la valeur du parc immobilier
selon le nouveau principe comptable**

	2024 CHF	2023 CHF
Valeur DCF au bilan au 1 ^{er} janvier	574 407 000	568 378 000
Dépenses d'investissement	3 927 700	4 004 177
Plus-value non réalisée sur immeubles	2 314 300	2 024 823
Valeur DCF au bilan au 31 décembre	580 649 000	574 407 000

	2024 CHF	2023 CHF
Cédules hypothécaires émises sur le parc immobilier en main des Rentes Genevoises et libres de tout gage	93 764 970	82 120 000

11. Instruments financiers dérivés et engagements hors bilan

Engagements d'opération à terme sur devises

Des contrats de changes à terme sont détenus par les Rentes Genevoises en couverture du risque de change sur des positions en dollar américain et en euros.

Les valeurs nettes de remplacement de ces engagements de devises à terme sont de (CHF 3 667 360) et sont comptabilisées dans chacune des positions y relatives.

Les différences de changes réalisées et non réalisées sont également comptabilisées dans chacune des positions y relatives.

Selon les termes de l'acte de nantissement général signé sur le compte 85401 00 ouvert auprès de la banque dépositaire au nom des Rentes Genevoises, l'ensemble des actifs de ce compte sont nantis en couverture des opérations de change à terme effectuée auprès de la banque dépositaire. Les limites octroyées par la banque totalisent 50 millions de francs et couvrent les marges résultant d'opérations de change à terme. Le recours de la banque sur les actifs nantis reste limité au montant effectif des utilisations.

Devises	Quantité en devises	Contre-valeur des opérations sur devises (CHF)	Estimation au 31.12.2024 (CHF)	Gain (perte) non réalisé (CHF)
USD	144 920 000	126 861 101	131 333 750	(4 472 649)
EUR	59 100 000	(54 656 514)	(55 461 804)	805 290
Total		72 204 586	75 871 946	(3 667 360)

Engagements Placements alternatifs

Les engagements en Placements alternatifs correspondent à des fonds souscrits dans l'Infrastructure mais non appelés. Au 31 décembre 2024, ceux-ci s'élevaient à EUR 0.- contre EUR 38 000 000 au 31 décembre 2023.

12. Résultat net Placements

Résultat Disponible

	2024 CHF	2023 CHF
Intérêts sur c/c bancaires	538 655	507 238
Intérêts sur prêts	34 935	36 344
Résultat réalisé sur ventes de titres de trésorerie	161 300	-
Produits (Frais financiers divers)	(302 122)	(245 862)
Différences de change réalisées (c/c et dépôts)	(141 196)	(133 876)
Frais bancaires sur c/c	(4 593)	(4 842)
Résultat Disponible	286 979	159 002

Résultat Créances cotées

	2024 CHF	2023 CHF
Produits d'intérêts (coupons)	4 927 627	15 178 407
Résultat réalisé sur ventes	(45 564 735)	(552 948)
Différences de change réalisées	(22 849 216)	6 945 084
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	70 800 074	42 317 318
Différences de change non réalisées	18 606 187	(21 437 727)
Frais bancaires / Courtage	(1 853 594)	(893 470)
Résultat Créances cotées	24 066 341	41 556 663

Résultat Créances non cotées

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat Prêts à des corporations suisses de droit public	3 088 471	2 945 927
Résultat Prêts hypothécaires suisses	1 141 160	1 294 687
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	10 373 560	12 043 010
Résultat Insurance-linked securities	9 326 946	9 563 103
Résultat Créances non cotées	23 930 136	25 846 726

Résultat Prêts à des corporations suisses de droit public

	2024 CHF	2023 CHF
Produits d'intérêts	3 103 265	2 961 363
Frais bancaires / Courtages	(14 794)	(15 436)
Résultat Prêts à des corporations suisses de droit public	3 088 471	2 945 927

Résultat Prêts hypothécaires suisses

	2024 CHF	2023 CHF
Produits d'intérêts	1 294 569	1 449 395
Frais de suivi et de procédures	(153 409)	(154 708)
Résultat Prêts hypothécaires suisses	1 141 160	1 294 687

Résultat Prêts à des entreprises étrangères

	2024 CHF	2023 CHF
Produits d'intérêts (coupons)	18 998	19 754
Résultat réalisé sur ventes	756 610	3 097 620
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	9 672 912	9 005 839
Frais bancaires	(74 960)	(80 203)
Résultat Prêts à des entreprises étrangères	10 373 560	12 043 010

Résultat Insurance-linked securities

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat réalisé sur ventes	6 300 923	(281 725)
Différences de change réalisées	3 970	(28 344)
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	3 146 779	9 917 882
Différences de change non réalisées	-	1 669
Frais bancaires	(124 726)	(46 380)
Résultat Insurance-linked securities	9 326 946	9 563 103

Résultat Immobilier

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat Immeubles de placements	22 745 678	22 468 291
Résultat Fonds de placements immobiliers	(1 979 417)	421 333

Résultat Immobilier	20 766 261	22 889 625
----------------------------	-------------------	-------------------

Résultat Immeubles de placements

A partir de l'exercice 2024, les travaux à plus-value de chaque immeuble sont portés au bilan en augmentation de leur coût d'acquisition et non plus en charges (sous les postes Gros travaux d'immeubles et Rénovation d'appartement).

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat d'exploitation Immeubles	20 431 378	20 443 469
Plus-value non réalisée sur Immeubles	2 314 300	2 024 823

Résultat Immeubles de placements	22 745 678	22 468 291
---	-------------------	-------------------

	2024 CHF	2023 CHF
Loyers et produits divers	27 082 180	26 902 842
Entretien courant immeubles	(898 279)	(628 126)
Entretien courant appartements	(1 100 973)	(981 055)
Contrats d'entretien	(405 113)	(440 820)
Sinistres	(77 260)	(13 002)
Conciergerie & fournitures	(1 123 356)	(1 164 689)
Services industriels	(495 538)	(506 736)
Chaufferie	(47 263)	(27 744)
Frais divers	(289 582)	(182 724)
Assurances	(244 858)	(250 943)
Frais de contentieux	(55 252)	(105 509)
Honoraires de gestion	(972 101)	(961 542)
Impôts immobiliers complémentaires	(941 226)	(1 196 483)
Résultat d'exploitation Immeubles	20 431 378	20 443 469
Plus-value non réalisée sur Immeubles	2 314 300	2 024 823
Plus-value (moins-value) non réalisée sur Immeubles	2 314 300	2 024 823
Résultat Immeubles de placements	22 745 678	22 468 291

Résultat Fonds de placements immobiliers

	2024 CHF	2023 CHF
Revenus encaissés	1 725 723	2 032 875
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	(3 689 804)	(1 596 669)
Frais bancaires	(15 336)	(14 873)
Résultat Fonds de placements immobiliers	(1 979 417)	421 333

Résultat Actions

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat Actions suisses	5 581 674	8 225 033
Résultat Actions internationales	38 377 678	8 249 743
Résultat Actions	43 959 352	16 474 775

Résultat Actions suisses

	2024 CHF	2023 CHF
Dividendes	402 789	404 711
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	5 334 548	7 961 484
Frais bancaires	(155 662)	(141 162)
Résultat Actions suisses	5 581 674	8 225 033

Résultat Actions internationales

	2024 CHF	2023 CHF
Dividendes	1 691 331	1 230 664
Résultat réalisé sur ventes	371 231	(1 303 040)
Résultat non réalisé sur évaluation de marché (VNI)	36 554 992	8 542 145
Différences de change réalisées	(16 469)	-
Frais bancaires	(223 406)	(220 026)
Résultat Actions internationales	38 377 678	8 249 743

Résultat Placements alternatifs

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat Infrastructure	10 870 770	1 661 191
Résultat Private Equity	7 082 387	14 088 275
Résultat Autre placement alternatif	447 309	252 000
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	(100 000)	(2 422 122)
Résultat Fonds alternatifs	-	(129 943)
Résultat Placements alternatifs	18 300 466	13 449 402

Résultat Infrastructure

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	10 898 459	1 661 191
Différences de change réalisées	(27 646)	-
Frais bancaires	(43)	-
Résultat Infrastructure	10 870 770	1 661 191

Résultat Private Equity

	2024 CHF	2023 CHF
Revenus encaissés	-	834
Résultat réalisé sur ventes	48 897	-
Différences de change réalisées	-	736
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	7 033 490	14 086 705
Résultat Private Equity	7 082 387	14 088 275

Résultat Autre placement alternatif

	2024 CHF	2023 CHF
Fondation Arc-en-Ciel		
Revenus encaissés	252 000	252 000
Plus-value (moins-value)	195 309	-
Résultat Autre placement alternatif	447 309	252 000

Résultat Participations dans des sociétés non cotées

Du fait de la cessation d'activité de la participation EVEXP SA, la participation a été intégralement provisionnée (CHF 100 000) dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

	2024 CHF	2023 CHF
Plus-value (moins-value) sur participations dans des sociétés non cotées	(100 000)	(44 500)
Résultat réalisé	-	(2 377 622)
Résultat Participations dans des sociétés non cotées	(100 000)	(2 422 122)

Résultat Fonds alternatifs

	2024 CHF	2023 CHF
Différences de change réalisées	-	(1 106)
Résultat non réalisé selon valorisation de marché (VNI)	(143 293)	56 614
Différences de change non réalisées	143 293	(185 321)
Frais bancaires	-	(130)
Résultat Fonds alternatifs	-	(129 943)

Performance des placements

	2024 CHF	2023 CHF
Somme de tous les placements au début de l'exercice	2 379 019 331	2 248 493 100
Somme de tous les placements à la fin de l'exercice	2 520 962 784	2 379 019 331
Placements moyens	2 384 336 290	2 253 568 119
Résultat net Placements	131 309 536	120 376 194
Performance des placements	5.5 %	5.3 %

13. Comptes de régularisation actif

Intérêts courus

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Intérêts courus sur Créances cotées	2 303 064	2 107 767
Intérêts courus sur Prêts à des corporations suisses de droit public	1 350 321	1 397 873
Total Intérêts courus	3 653 385	3 505 640

Autres actifs transitoires

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Charges payées d'avance	637 699	4 588
Produits à recevoir	118 448	32 917
Comptes BCGE / Avoirs oubliés	15 076	13 852
Total Autres actifs transitoires	771 223	51 357

14. Autres actifs

Autres créances

	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
Prêts sur police	1 185 541	1 335 485
Décompte de la réassurance	952 178	506 154
Autres créances	12 338	7 170
Avoirs à récupérer	42 762	35 110
Total Autres créances	2 192 819	1 883 919

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les variations intervenues au cours de l'exercice sous revue sont reportées dans le tableau des immobilisations ci-dessous.

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2024	24 425	6 134	63 832	317 020	186 925	598 335

Valeur brute d'acquisition

Situation au 1 ^{er} janvier 2024	55 269	15 202	192 607	530 278	263 951	1 057 307
Entrées	13 597	13 039	-	32 894	-	59 530
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(9 946)	(2 580)	(55 675)	(57 461)	(22 567)	(148 230)
Situation au 31 décembre 2024	58 920	25 661	136 932	505 711	241 384	968 607

Amortissements cumulés

Situation au 1 ^{er} janvier 2024	(30 844)	(9 068)	(128 775)	(213 258)	(77 027)	(458 972)
Amortissements ordinaires	(12 236)	(3 154)	(29 829)	(171 366)	(85 477)	(302 063)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	9 946	2 580	55 675	57 461	22 567	148 230
Situation au 31 décembre 2024	(33 134)	(9 642)	(102 929)	(327 163)	(139 937)	(612 805)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	25 785	16 019	34 003	178 549	101 447	355 802

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au 31 décembre 2024.

	Mobilier de bureau	Machines et matériel	Installations	Matériel informatique	Logiciels informatiques	Total
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2023	26 919	9 837	103 207	207 824	61 128	408 914
Valeur brute d'acquisition						
Situation au 1 ^{er} janvier 2023	59 642	32 779	204 079	316 190	96 218	708 907
Entrées	7 754	-	-	249 103	187 986	444 843
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	(12 127)	(17 577)	(11 471)	(35 015)	(20 252)	(96 442)
Situation au 31 décembre 2023	55 269	15 202	192 607	530 278	263 952	1 057 308
Amortissements cumulés						
Situation au 1 ^{er} janvier 2023	(32 724)	(22 942)	(100 872)	(108 366)	(35 090)	(299 994)
Amortissements ordinaires	(10 247)	(3 703)	(39 374)	(139 907)	(62 190)	(255 421)
Sorties ou mises à zéro par le fonds d'amortissement	12 127	17 577	11 471	35 015	20 252	96 442
Situation au 31 décembre 2023	(30 844)	(9 068)	(128 775)	(213 258)	(77 028)	(458 972)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	24 425	6 134	63 832	317 020	186 925	598 335

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée au 31 décembre 2023.

15. Comptes de régularisation passif

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Charges à payer	844 719	715 503
Produits reçus d'avance	115 621	114 114
Comptes Clients / Avoirs oubliés	14 576	13 852
Provision travaux Immeubles	482 700	1 975 000
Provisions diverses finances	301 147	-
Marge en cours de livraison	-	8 218 692
Total Comptes de régularisation passif	1 758 763	11 037 161

16. Provisions non techniques

Provision Part variable

La provision pour Part variable couvre les engagements liés à la performance du personnel des Rentes Genevoises.

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	446 682	484 995
Constitution	309 714	388 889
Utilisation	(329 840)	(333 277)
Dissolution	-	(93 925)
Total Provision Part variable	426 556	446 682

17. Provision de longévité

La Provision de longévité est prévue pour les changements futurs des bases techniques et/ou pour le financement du coût de la longévité à chaque exercice comptable.

Pour l'année 2024, la provision de longévité a été utilisée à hauteur de CHF 7 895 672 pour couvrir des pertes techniques sur des provisions mathématiques Vie collective et Réassurance (passage à une table générationnelle).

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	19 041 847	18 846 262
Utilisation pour changement de table de longévité	(7 895 672)	-
Attribution par comptabilisation des frais de longévité	8 579	195 585
Total Provision de longévité	11 154 754	19 041 847

18. Provision pour renforcement des bases techniques

La Provision pour renforcement des bases techniques est prévue pour financer le coût d'une modification des bases techniques appliquée aux capitaux de prévoyance.

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	11 426 316	13 105 654
Utilisation pour modification bases techniques	(1 614 631)	(1 679 339)
Dotation	1 000 000	-
Total Provision pour renforcement des bases techniques	10 811 685	11 426 316

19. Provision pour complément d'excédents

Le complément d'excédents est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son montant est versé avec la rente contractuelle. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution des compléments d'excédents est mis en provision chaque année à la suite d'une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	2 069 884	1 900 000
Utilisation pour les excédents de l'année	(962 969)	(830 116)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	1 493 085	1 000 000
Total Provision pour complément d'excédents	2 600 000	2 069 884

20. Provision pour bonus d'intérêts

Le bonus d'intérêts est une forme de participation aux bénéfices des Rentes Genevoises et son taux est additionné au taux de rémunération des polices différées. Il n'est pas garanti et dépend des résultats de l'Etablissement. Le montant global de distribution du bonus d'intérêts est mis en provision chaque année à la suite d'une décision du Conseil d'administration, sur proposition de la Direction.

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	645 526	645 526
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	-	-
Total Provision pour bonus d'intérêts	645 526	645 526

21. Provision pour revalorisation des rentes

Le but de la revalorisation des rentes est de protéger les rentiers d'une partie du risque d'inflation et de garantir une adaptation de la valeur de leurs rentes garanties lors d'une augmentation générale des prix. Elle est calculée conformément aux dispositions de la LRG :

Art.13 Revalorisation

- ¹ Les années impaires, les prestations servies par les Rentes Genevoises à leurs assurés sont revalorisées, pour autant qu'elles aient été versées une année au moins.
- ² La revalorisation accordée est fondée, sous réserve de l'alinéa 3 du présent article, sur la moyenne de l'augmentation de l'indice genevois des prix à la consommation enregistrée au cours des 2 années précédentes.
- ³ L'importance de la revalorisation, déterminée par un calcul actuariel, dépend de la réserve de revalorisation existante.

La dotation 2024 à la provision pour revalorisation des rentes, à hauteur de CHF 537 245, permet de financer la réévaluation qui aura lieu en janvier 2025, pour CHF 6 737 245.

La dotation complémentaire de CHF 6 754 250 permettra elle de financer la revalorisation prévue en 2027.

	2024 CHF	2023 CHF
Solde Provision au 1 ^{er} janvier	6 200 000	6 055 950
Utilisation pour la revalorisation	-	(6 055 950)
Attribution par transfert du Fonds d'excédents	537 245	6 200 000
<u>A disposition pour la revalorisation au 1^{er} janvier 2025</u>	<u>6 737 245</u>	<u>6 200 000</u>
Attribution complémentaire par transfert du Fonds d'excédents (pour revalorisation au 1 ^{er} janvier 2027)	6 754 250	-
Total Provision pour revalorisation des rentes	13 491 495	6 200 000

22. Fonds d'excédents

Le Fonds d'excédents permet le lissage de la distribution des excédents aux assurés. Ce fonds est alimenté par utilisation du résultat. Le Fonds d'excédents alimente ensuite la Provision pour complément d'excédents, la Provision pour bonus d'intérêts et/ou la Provision pour revalorisation des rentes. Le fonctionnement du Fonds d'excédents est défini par un règlement ad hoc.

Sur l'exercice 2024, grâce à une dotation de CHF 5 000 000, le fonds d'excédents atteint CHF 22 231 012 et 102.95 % de sa cible. Le fonds d'excédents permet une attribution de CHF 537 245 en vue de la revalorisation des rentes au 1^{er} janvier 2025, une attribution de CHF 6 754 250 en vue de la revalorisation des rentes au 1^{er} janvier 2027 et une attribution de CHF 1 493 085 pour le versement du complément d'excédents en 2026.

	2024 CHF	2023 CHF
Solde reporté	17 231 012	11 224 504
Attribution du résultat	5 000 000	13 206 509
Solde à disposition	22 231 012	24 431 012
Attribution Provision pour revalorisation des rentes au 1 ^{er} janvier 2025	(537 245)	(6 200 000)
Attribution Provision pour revalorisation des rentes au 1 ^{er} janvier 2027	(6 754 250)	-
Attribution Provision complément d'excédents	(1 493 085)	(1 000 000)
Solde reporté Fonds d'excédents	13 446 432	17 231 012

23. Transactions avec des parties liées

Transactions avec la société filiale Axiomtec Software SA

Les Rentes Genevoises utilisent un logiciel développé par sa société filiale Axiomtec Software SA. Les prestations pour la mise à disposition de ce logiciel, la maintenance et les développements spécifiques rattachés sont conformes au prix du marché et selon le principe de pleine concurrence.

Transactions avec la société filiale EVEXP SA

La société filiale EVEXP SA a exploité le lieu « Le Pilier » sis à la place du Molard jusqu'au 25 octobre 2024, date d'arrêt de son activité. Elle louait ce local commercial aux Rentes Genevoises à des conditions conformes aux prix du marché et selon le principe de pleine concurrence.

24. Produits Assurance

Revenus Assurance

Les Revenus Assurance sont reconnus à la date d'effet du contrat.

Gamme de produits d'épargne à taux variable

La gamme de produits d'épargne à taux variable est commercialisée pour la première fois en 2023. Pour ces produits de 3^e pilier A, 3^e pilier B et Rente certaine, une partie du capital est investie sur un compte d'épargne à taux variable dont la performance est basée sur celle du portefeuille actions des Rentes Genevoises. Les intérêts sur ce compte sont reportés dans les comptes Intérêts sur compte d'épargne à taux variable Autres assurances sur la vie et Intérêts sur compte d'épargne à taux variable Opérations de capitalisation, qui font partie du résultat d'assurance, à la rubrique Total Rémunération Capitaux de prévoyance. Ces deux comptes « neutralisent » le résultat financier lié à la part d'actions correspondant aux produits d'épargne à taux variable.

	2024 CHF	2023 CHF
Montant des primes encaissées Autres assurances sur la vie	1 800 413	366 264
Montant des primes encaissées Opérations de capitalisation	150 000	1 000 000
Intérêts sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	21 242	2 158
Intérêts sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	29 629	3 616
Frais de gestion sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	1 043	40
Frais de gestion sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	785	133
Frais de rachat sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	-	-
Frais de rachat sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	-	-
Montant investi sur compte à taux d'épargne variable Autres assurance sur la vie	568 320	75 736
Montant investi sur compte à taux d'épargne variable Opérations de capitalisation	38 096	236 341

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Compte à taux d'épargne fixe		
Réserves mathématiques au boucllement Autres assurances sur la vie	1 004 090	87 906
Réserves mathématiques au boucllement Opérations de capitalisation	864 004	749 330
Compte à taux d'épargne variable		
Réserves mathématiques au boucllement Autres assurances sur la vie	719 353	77 881
Réserves mathématiques au boucllement Opérations de capitalisation	306 832	239 882
Total réserves mathématiques		
Réserves mathématiques au boucllement Autres assurances sur la vie	1 723 443	165 787
Réserves mathématiques au boucllement Opérations de capitalisation	1 170 837	989 212

Gains (pertes) techniques

	2024 CHF	2023 CHF
Gain (perte) de transformation épargne Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	(699 663)	(380 619)
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie	(497 160)	(809 914)
Gain (perte) de transformation épargne Autres assurances sur la vie euro	(197 266)	-
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	666 577	(1 526 491)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle euro	(629 790)	(441 349)
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie	260 538	3 319 862
Gain (perte) de longévité provisions mathématiques Autres assurances sur la vie euro	(38 355)	(69 161)
Total Gains (pertes) techniques	(1 135 120)	92 329

25. Autres charges directes liées à l'activité Assurance

	2024 CHF	2023 CHF
Intérêts du dépôt de la réassurance	(1 682 799)	(1 725 121)
Intérêts sur les comptes de dépôt des assurés	(11 515)	(12 859)
Frais bancaires sur prestations versées	(169 323)	(164 290)
Frais de dossiers	(516)	(1 500)
Commissions des courtiers	(2 936 656)	(3 162 448)
Geste commercial	-	-
Action commerciale	(1 150)	(122 505)
Résultat de change non réalisé	172 919	(731 781)
Total Autres charges directes liées à l'activité Assurance	(4 629 040)	(5 920 504)

26. Résultat net Réassurance

	2024 CHF	2023 CHF
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	1 396 480	859 790
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	(444 302)	(353 636)
Résultat net Réassurance	952 178	506 154

Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle

	2024 CHF	2023 CHF
Primes uniques	(238 018)	(594 375)
Rentes	2 965 087	3 139 094
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(1 071 178)	(1 091 076)
Surintérêt	(134 524)	(137 002)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	946 292	634 224
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(2 730 510)	(2 097 151)
Résultat technique	1 659 331	1 006 075
Correction résultat technique années antérieures	(128 327)	(9 284)
Correction c/c réassureur années antérieures	128 327	9 284
Résultat Réassurance Assurance collective sur la vie dans le cadre de la prévoyance professionnelle	1 396 480	859 790

Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie

	2024 CHF	2023 CHF
Primes uniques	(550 026)	(357 504)
Rentes	1 278 481	1 289 807
Intérêts techniques sur provisions mathématiques	(611 620)	(634 045)
Surintérêt	(79 134)	(82 165)
Constitution (dissolution) Capitaux de prévoyance	129 617	64 316
Diminution (augmentation) Dépôt de la réassurance à long terme	(263 653)	(366 619)
Résultat technique	(347 967)	(267 426)
Correction résultat technique années antérieures	(17 201)	(4 045)
Correction c/c réassureur années antérieures	17 201	4 045
Résultat Réassurance Autres assurances sur la vie	(444 302)	(353 636)

27. Impôts

Selon l'art. 1 al. 3 de la loi du 3 décembre 1992, les Rentes Genevoises sont exonérées d'impôts, à l'exception de l'impôt immobilier complémentaire.

28. Honoraires de l'Organe de révision

Les honoraires de l'Organe de révision pour la révision des comptes 2024 se montent à CHF 72 000.

29. Demande de l'Autorité de surveillance

Néant.

30. Engagements de prévoyance

Selon le courrier du 22 janvier 2025 de la Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, il ressort les points suivants:

1.

Réserve de cotisations de l'employeur auprès de la CIEPP

Au 31 décembre 2024, CHF 0.-

Au 31 décembre 2023, CHF 0.-

2.

Avantages économiques suite à un excédent de couverture

La valeur cible de la Réserve de fluctuation de valeur n'ayant pas été atteinte au 31 décembre 2024, aucun excédent de couverture (fonds libres) ne figure au bilan de la CIEPP au 31 décembre 2024.

3.

Engagements économiques suite à un découvert

La CIEPP présentait un degré de couverture selon la norme légale de 112.9% au 31 décembre 2023. Le degré de couverture estimé au 31 décembre 2024 sera proche de 119%. Le degré de couverture définitif pourra être communiqué dans le courant du mois de mai 2025.

4.

En tant que fondation commune avec une solidarité complète à l'intérieur du cercle de ses affiliés, la CIEPP n'établit pas la situation financière de chaque entreprise affiliée.

31. Prêts sur police

	31.12.2024 CHF	31.12.2023 CHF
Montant Prêts sur police	1 185 541	1 335 485

32. Prêts hypothécaires suisses

Le portefeuille de prêts hypothécaires des Rentes Genevoises liés à la Fondation Hypotheka se chiffrait à 4.7 millions de francs au 31 décembre 2023. A la suite des malversations révélées en 2013 dans cette fondation, un risque de perte avait été identifié. Les remboursements ont eu lieu en 2024 si bien qu'aucune perte supplémentaire n'a été enregistrée dans les comptes des Rentes Genevoises.

33. Evénements postérieurs à la date du bilan

Néant.

Au Conseil d'administration des
Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse

Lausanne, le 27 mars 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse (l'établissement), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'établissement au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi concernant les Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'établissement, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 25 mars 2024, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et à la loi concernant les Rentes genevoises - Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'établissement à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider l'établissement ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'actuaire-conseil externe relatives aux comptes annuels

Conformément à l'art. 14 de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse, les comptes annuels sont soumis à un double contrôle fiduciaire et actuariel. En vertu de l'art. 26 du règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse, le conseil d'administration sélectionne l'actuaire-conseil externe. Conformément à l'art. 40 du règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse, l'actuaire-conseil externe rédige chaque année un rapport écrit à l'attention du conseil d'administration. Il comprend notamment une déclaration d'intégralité et d'exactitude des réserves. Par ailleurs, ce rapport comprend également un rapport sur l'équilibre financier, la solvabilité, le niveau des réserves de fluctuation et l'évolution du taux de rendement moyen ainsi que du taux des frais administratifs; une appréciation sur le risque lié à la garantie; et une appréciation de l'adéquation des provisions techniques par analogie avec le test minimum pour les provisions techniques.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 36 du Règlement d'exécution de la loi concernant les Rentes genevoises – Assurance pour la vieillesse en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Alexandre Guillot
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexe

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)